



Références du diplôme

Autorité responsable de la Certification : Le ministère de l'Éducation Nationale.

Le Baccalauréat Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne Option à Domicile (BAC ASSP) est inscrit au RNCP de droit de niveau 4. Code RNCP : 12296 / Code NSF : 330T Réalisation de services sanitaires et sociaux / Code Rome : K1302 / Code CERTIF INFO : 74913 / Code du diplôme : 40033003T / Domaine de formation : 44028 Auxiliaire vie sociale / Groupe Formation Emploi (GFE) : R Santé, Social, Soins Personnels / **Eligible au CPF.**

Descriptif

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP option « à domicile » exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif. Sa mission est de les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.

Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels. L'option « à domicile » prépare plus spécifiquement à exercer directement au domicile des personnes ou dans des logements collectifs.

Objectifs de la formation

Le titulaire du baccalauréat professionnel ASSP option « à domicile » est un professionnel apte à réaliser les activités suivantes :

- ✓ Accueillir et communiquer avec la personne, sa famille et son entourage ;
- ✓ Traiter et transmettre des informations ;
- ✓ Animer et/ou participer aux réunions de travail (réunion d'équipe, différents groupes de travail, ...)
- ✓ Gérer des activités et gérer une équipe restreinte ;
- ✓ Participer à la formation et à l'encadrement de stagiaires ;
- ✓ Participer au contrôle et à la gestion de la qualité ;
- ✓ Gérer des stocks et des matériels ;
- ✓ Maintenir l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels ;
- ✓ Elaborer un projet individualisé ;
- ✓ Réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation ;
- ✓ Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale ;
- ✓ Surveiller et alerter sur l'état de santé de la personne ;
- ✓ Concevoir, préparer et distribuer des collations, des repas équilibrés ou conforme à un régime et aide à la prise des repas ;
- ✓ Gérer des documents de la vie quotidienne.





Public visé

Tout public souhaitant exercer dans le domaine des services à la personne.

Demandeur d'emploi / Salarié(e) / Étudiant(e).

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).

Aptitudes

Aptitudes à la communication, esprit d'initiative, esprit d'équipe et qualités d'organisation.

Accessibilité

Formation mixte, soit en alternance ou en initiale.

Délai d'accès à la formation : de 1 semaine à 3 mois après l'admission de la candidature.

Perspective d'emplois

Le titulaire du Bac professionnel ASSP option « à domicile » peut exercer son activité professionnelle dans :

- ✓ Une association d'aide à la personne
- ✓ Un organisme de services à la personne
- ✓ Un établissement relais
- ✓ Un EHPAD
- ✓ Une collectivité territoriale
- ✓ Une structure d'accueil et d'hébergement
- ✓ Auprès d'employeurs particuliers

Le titulaire du Bac professionnel ASSP option « à domicile » peut exercer les métiers suivants :

- ✓ Assistant de responsable de secteur
- ✓ Maitresse de maison, Gouvernante
- ✓ Responsable de petites unités en domicile collectif
- ✓ Accueillant familial
- ✓ Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance

Processus d'inscription

- ✓ Dossier de candidature.
- ✓ Test de niveau : permet de vérifier la qualité de l'expression écrite, le niveau de connaissances et les capacités d'analyse.
- ✓ Entretien de motivation : permet de vérifier la cohérence entre les expériences, le projet professionnel et le choix de cette formation.





Durée de la formation

De 20 à 24 mois : de 950 à 1050 heures de cours théorique + Un minimum de 22 semaines en milieu professionnel.

Tarif de la formation

En alternance le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

En financement personnel les frais de scolarité total s'élèvent à 12.000 € + 500 € de droits d'inscription.

Lieu de la formation

Paris : 22, villa de Lourcine 75014 PARIS – 01 43 87 83 42 – paris@institut-sante.com

N'hésitez pas à demander le plan d'accès à nos établissements.

Accueil et accès des publics en situation de handicap

Tous nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A ce jour, cette formation n'a pas d'adaptations spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Moyens pédagogiques et techniques

Pour le face à face pédagogique : Les salles de formations sont adaptées au programme et sont équipés du matériel suivant : Rétroprojecteur ; Ordinateurs portables ; Paper-Board ; Connexion wifi ; Tableau ; Tables et Chaises ; Cahier de liaison ; Supports théoriques papier et numérique ; Etc.

Pour les travaux pratiques :

Poupons de 60 cm adaptés aux mises en situation professionnelles ; Poupées pour les enfants de plus grande taille ; Matelas de change (47 cm x 67 cm) ; Baignoires bébés ; Serviettes éponges ; Gants de toilette ; Gants jetables ; Poubelles à pédale ; Produits d'hygiène ; Couches ; Biberons ; Matelas d'éveil ; Jeux et jouets sur 0-6 ans ; Linge de bébé (bodys, pygamas, chaussettes, vêtements) ; Cuisine avec plans de travail et équipement complet pour les cours de cuisine (vaisselle, aliments nécessaires à la confection des ateliers, tabliers, torchons...) ; Chariot ménager contenant les différents ustensiles et produits relatifs aux entretiens des surfaces concernées ; Chariots de soins équipés ; Chariots de linge + sacs à linge de couleur pour tri ; Tables de chevets ; Adaptables (1/lit) ; Matériels anti escarre : matelas gaufrier, coussin, gaufrier, autres ; Equipement pour positionnement (arceaux, coussin pour caler ..) ; Porte-sérum, potence ; Matériel simulation de perfusion ; Urinal, bassin ; Bocal à diurèse ; Fauteuil de confort, inclinable ; Tabouret de douche ou siège de bain ; Petit matériel de transfert ; Fauteuil roulant ; Rehausseur de WC ; Déambulateur, cannes diverses, tripode ; Matériel d'aide à l'habillage ; Autres matériels d'aide à la préhension ; Cuvette à pédiluve ; Chariot dossiers ; Tensiomètres manuel, électronique ; Thermomètres de différents types ; Piluliers ; Mannequin junior de manutention (PRAP2S), ETC...

Liste non exhaustive.





Profil des formateurs

Les formateurs sont des professionnels dans le domaine des services aux personnes ou dans les matières générales. Chaque formateur bénéficie d'une expérience pédagogique et/ou professionnelle significative. L'ensemble des formateurs respectent l'éthique et la relation auprès des stagiaires en formation ainsi que la charte pédagogique de l'Institut Santé.

Il s'engage à assurer un suivi pédagogique individualisé des apprenants. Il bénéficiera pour cela de l'appui du responsable pédagogique ou du responsable de filière ainsi qu'un suivi lors de ses périodes de formation en milieu professionnel.

Chaque enseignant(e) est recruté pour ses compétences professionnelles mais également en raison de sa personnalité. Il/Elle doit être impliqué(e), passionné(e), et bénéficier de qualités relationnelles afin de faciliter le travail en équipe et favoriser les savoirs et compétences transversales.

Le programme de formation

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

ERGONOMIE ET SOINS :

HYGIENE PROFESSIONNELLE

ERGONOMIE ET SANTÉ AU TRAVAIL

TECHNIQUES DE SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT

BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE APPLIQUÉES

ANIMATION – ÉDUCATION DE LA SANTÉ :

ACTIVITÉS D'ACQUISITION OU DE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

ACTIVITÉS D'ACQUISITION OU DE MAINTIEN DE LA VIE SOCIALE

ANIMATION DE RÉUNION DE TRAVAIL

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

SERVICES À L'USAGER :

ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT DE LA PERSONNE

PRÉPARATION DES COLLATIONS ET DES REPAS

GESTION ET ORGANISATION FAMILIALE

NUTRITION – ALIMENTATION





ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

MATHÉMATIQUES

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ECONOMIE – GESTION

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT (PSE)

LANGUE VIVANTE : ANGLAIS

FRANÇAIS

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

Validation

Les épreuves finales écrites, orales et pratiques sont organisées et validées par la Maison des Examens et Concours entre mi-mai et mi-juin de chaque année.

Les résultats sont communiqués au candidat courant du mois de juillet de chaque année.

Epreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée
E11 : Mathématiques	U11	1,5	Écrit	1 heure
E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	Écrit	1 heure
E13 : Conduite d'un projet d'accompagnement	U13	4	Oral	45 minutes
E2 : Analyse de situation(s) professionnelle(s)	U2	4	Écrit	4 heures
E31 : Accompagnement des actes de vie	U31	4	Pratique	2 heures
E32 : Organisation d'interventions à domicile	U32	2	Oral	2 heures
E33 : Aménagement et équipement de l'espace	U33	2	Oral	30 minutes
E34 : Economie – Gestion	U34	1	Écrit	2 heures
E35 : Prévention Santé Environnement (PSE)	U35	1	Écrit	2 heures
E4 : Langue vivante	U4	2	Oral	20 minutes
E51 : Français	U51	2,5	Écrit	2,5 heures





E52 : Histoire – Géographie	U52	2,5	Écrit	2 heures
E6 : Arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	Écrit	1,5 heure

Chaque candidat a la possibilité de valider un/ou plusieurs blocs de compétences.

En fonction du parcours du candidat, celui-ci peut bénéficier de dispense(s) d'épreuves. (Pour plus de renseignements merci de vous rapprocher de nos conseillers en formation)

Équivalence et passerelles

Inexistantes pour cette formation.

Poursuite d'études

Le titulaire du BAC PRO ASSP peut accéder aux formations ci-dessous :

- ✓ BTS Services et prestations des secteurs sanitaires et social (SP3S)
- ✓ Educateur de Jeunes Enfants (EJE)
- ✓ Auxiliaire de Puériculture

Valeurs de l'Institut Santé

L'Institut Santé a pour objectif de former des professionnels des services à la personne dans un esprit de responsabilité et d'excellence. Pour ce faire, nous nous engageons à non seulement préparer les apprenants aux examens pour l'obtention du diplôme mais également à la mise en place de savoir-être nécessaires à la formation de professionnels accomplis.

Indicateurs de résultats

INDICATEURS 2021	PARIS	STRASBOURG	MARSEILLE
TAUX DE RÉUSSITE (<i>sur les bénéficiaires présents à tous les examens</i>)	30 %	---	---
Taux d'interruption/d'abandon en cours de formation	7,7 %	---	---
Taux de rupture des contrats d'alternance	0 %	---	---
Taux de poursuite d'études	NC à ce jour	---	---
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	NC à ce jour	---	---
Note globale de satisfaction des bénéficiaires sur 20	19,21	---	---

- Effectif moyen par session : 25 bénéficiaires ;
- Plus d'informations disponible sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil> ;

